

# Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Septembre 1999

Québec, le 8 septembre 1999

Monsieur David Johnson  
Directeur des études  
Collège Vanier  
821, avenue Sainte-Croix  
Saint-Laurent (Québec) H4L 3X9

Monsieur le Directeur,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné avec intérêt le rapport décrivant les mesures adoptées par votre Collège pour faire suite à l'évaluation du programme conduisant au diplôme d'études collégiales en Sciences humaines.

La Commission croit que certaines des actions réalisées ou prévues par le Collège sont valables. Elle devraient permettre de donner suite, en partie, aux deux recommandations formulées dans le but de renforcer l'intégration du programme et de bonifier l'évaluation des apprentissages.

La Commission constate néanmoins que des efforts importants devront encore être poursuivis par le Collège pour donner suite de façon complète à ces deux recommandations, et particulièrement à celle touchant l'évaluation des apprentissages. Elle rappelle, à cet égard, que la politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages que vous aviez présentée à la Commission en 1995 avait été jugée insatisfaisante sur plusieurs plans, et qu'elle le demeure toujours. Dans le rapport préliminaire sur l'évaluation de la composante de formation générale des programmes d'études qui vous a été adressé en mai 1999, la Commission, après examen de la situation, recommandait une autre fois au Collège «d'adopter une PIEA adéquate, de veiller à sa diffusion et d'instaurer une structure de responsabilité qui en garantisse une application efficace».

Quant aux suites données à l'autre recommandation, elles sont intéressantes mais encore relativement modestes. La Commission apprécierait donc que, d'ici la fin de la présente année académique, la Direction du Collège lui transmette un complément d'information

faisant état des nouvelles suites qui auront été données à cette recommandation, notamment en ce qui regarde les actions posées par le Comité de programme ainsi que leurs résultats.

Au nom de la Commission, je vous réitère donc mes remerciements pour votre collaboration, et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes cordiales salutations.

Le président,

Jacques L'Écuyer